



HFR – tous ensemble pour défendre un hôpital public !

Le Conseil d'Etat va se déterminer sur le maintien de la Loi sur le personnel de l'Etat de Fribourg (LPers) pour le personnel de l'Hôpital fribourgeois (HFR), ou sa suppression et le passage à une Convention collective de travail (CCT).

Lors de l'élection au Conseil d'Etat, fin 2016, six des sept conseillers d'Etat en place s'étaient déterminés en faveur du maintien de la LPers à l'HFR et ce maintien correspond au souhait du personnel. Une sortie de la LPers représenterait un pas décisif vers une privatisation de l'hôpital. Les associations membres de la FEDE ne peuvent accepter une telle dérive, qui ouvrirait la porte à une remise en cause du statut de l'ensemble du personnel de l'Etat. On sait en effet que le Parlement veut réviser la loi qui régit le statut de tout le personnel.

L'abolition de la LPers ne poursuit qu'un seul but, **diminuer la masse salariale et donc le salaire du personnel!**

Par paresse, le Conseil d'administration de l'hôpital préférerait couper les salaires plutôt que de procéder à une analyse du fonctionnement de l'hôpital. Mais une sortie de la LPers ne résoudra rien des difficultés actuelles de l'hôpital: elle fragiliserait au contraire encore un peu plus l'institution.

Face à cette situation, les associations membres de la FEDE et de la FOPIS, conjointement avec le syndicat SSP appellent le personnel de l'HFR et de l'Etat à venir soutenir notre hôpital public le

Mardi 1^{er} mai, à 17h00
Place-Python, Fribourg

Tous solidaires avec nos collègues du HFR !

